



## CHARTRE DE COACHING

### 1. Confidentialité

*Le contenu de tous les entretiens ayant lieu au sein du cabinet sont frappés du sceau de la confidentialité.*

### 2. Type de coaching

*Individuel*

### 3. Objectif de la séance

*L'objectif doit être clairement défini. Le motif de la consultation doit être actuel et interactionnel.*

### 4. Nombre de séances

*N'est pas défini au départ. En fonction des progrès dans la réalisation de l'objectif fixé et des besoins, les séances seront, en accord avec le client reconduites. La première séance est considérée comme une prise de contact, comporte une partie d'anamnèse et qui sera suivie d'une deuxième séance, considérée comme le début de la mission.*

### 5. Durée d'une séance

*La première séance peut, selon l'importance de l'anamnèse, durer jusqu'à maximum 90 min. La durée moyenne d'une séance est de 60 min.*

### 6. Prix et conditions de paiement

*Fr. 100.0 / la séance de 60 min. (la 1<sup>ère</sup> séance, 90 min. est Fr. 120.0)*

*° A payer au terme de la séance (ou au début)*

*° Moyen de paiement : cash, carte de crédit (sauf Postcard) ou Twint*

*° Pas de paiement sur facture*

*° Les paiements fractionnés se sont pas acceptés*

### 7. Engagement du coach

*° Respect de la déontologie*

*° Respect de l'éthique*

*° Avoir une écoute bienveillante et sans jugement*

*° Refus d'entamer une mission lorsque le client souffre d'une pathologie grave*

*° Refus de percevoir quelques avantages que se soit de la part du client*

*° Lorsque la mission ne concerne pas le cadre défini du coaching (thérapie)*

*° A mettre en œuvre les outils nécessaires afin de mener la mission*

### 8. Aspect déontologique et légal

*° Dans le cadre d'une consultation qui aurait pour motif une résilience suite à des violences ou tout autre maltraitances mentales ou physiques, le coach se réserve le droit de refuser la consultation séance tenante.*

*° Le coach se réserve le droit de contrevenir à sa déclaration de confidentialité pour toute révélations en cours de séance ayant trait à des violences (et les déviations collatérales) et d'en référer aux instances légales.*

### 9. Engagement du client

*° Coopération afin d'atteindre les buts fixés et ainsi permettre que les objectifs désirés se concrétisent*

*° Respect des cadres fixés par le coach*

### 10. Relationnel

*Expliciter les besoins de chacun pour être à l'aise dans la relation. Chaque partie à le droit, voire le devoir, d'explicitement verbaliser toutes sensations ou sentiments de gêne afin que la relation ne soit pas préteritiée.*